

Boucle du souvenir à Blanot

Une randonnée proposée par La Thébaïde

Ce circuit est l'occasion de découvrir, en cheminant, une facette de l'histoire récente de Blanot, encore très vivante dans la mémoire collective de ses habitants. Blanot est un ancien fief communiste, un ancien maquis aussi. Passé qui assaille dès les premiers pas parcourus dans le village et que l'on devine encore aux abords des ruines de la Ferme de Crue, du Buisson du fournil ou de Notre-Dame-de-la-Roche. De beaux points de vue sur Donzy-le-Pertuis, Cortambert, la Vallée de la Grosne.



Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8,71 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	282 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	280 m	Région :	Massif central
Point haut :	545 m	Commune :	Blanot (71250)
Point bas :	355 m		

Description

Se garer sur le parking de Blanot, à proximité de l'hôtel-restaurant et du monument aux morts.

(D/A) S'engager à droite, passer devant le "livres-échange", le lavoir, la fontaine et le four banal. Lorsque la chaussée se sépare en deux, prendre à gauche pour découvrir l'Église Romane Saint-Martin, le prieuré et les sépultures mérovingiennes.

(1) Repiquer à droite et, à l'embranchement qui se présente aussitôt, obliquer à gauche sur une petite route. Après la poterie et avant un court de tennis, bifurquer à gauche et remonter le chemin empierré. Au poteau

Chemin de Verne (cote 467), poursuivre tout droit avec le GR®76A (balisage Rouge et Blanc). Monter jusqu'à croiser un large chemin.

(2) Quitter alors le GR® 76 A et suivre le chemin opposé à droite. Marcher sur ce chemin de crête pendant quinze à vingt minutes pour gagner le carrefour Bois des Brosses.

(3) Prendre direction "Crue-Azé" par le chemin le plus à gauche. À la première fourche, rester sur le chemin caillouteux à gauche et poursuivre la descente.

(4) À la seconde fourche, prendre le chemin du milieu. Le suivre jusqu'à un étang. S'engager à droite sur un sentier et longer l'étang à main droite. Aboutir à une barrière, l'ouvrir et la refermer derrière soi pour découvrir la ferme de Crue qui abrita par deux fois un maquis sur Blanot. *Attention! il peut y avoir des vaches en pâture sur ce site.* Passer devant les bâtiments.

(5) Tourner tout de suite à gauche pour rejoindre le sentier un peu plus haut. Le remonter à droite. Sortir du pré, remonter jusqu'à l'itinéraire déjà emprunté à l'aller.

(4) Obliquer à gauche et rejoindre le carrefour Bois des Brosses.

(3) Descendre à gauche le sentier signalé par un panneau "Interdit aux véhicules tout-terrain de loisirs". Rester sur sa trace sans bifurquer jusqu'au Péluzot.

(6) Retrouver alors le GR®76A et le suivre à gauche jusqu'à la D146.

(7) La traverser pour atteindre le Buisson du Fournil ("Beuchon du Fourniau" en patois). Suivre le chemin en ignorant les départs de part et d'autre, le balisage Rouge et Blanc conduit à proximité de Notre-Dame des Roches.

(8) Quitter le GR®76A et partir à droite, pour se rendre sur le site de Notre-Dame des Roches à une centaine de mètres (point de

Points de passages

- D/A Parking de Blanot**
N 46.473833° / E 4.733103° - alt. 357 m - km 0
- 1 - Église Saint-Martin (Blanot)**
N 46.473782° / E 4.734873° - alt. 358 m - km 0.16
- 2 Bifurcation à droite (fin du GR)**
N 46.472038° / E 4.749362° - alt. 491 m - km 1.42
- 3 Carrefour Bois des Brosses**
N 46.463617° / E 4.74333° - alt. 544 m - km 2.53
- 4 Fourche commune aller-retour**
N 46.462017° / E 4.744963° - alt. 528 m - km 2.76
- 5 Ferme de Crue**
N 46.45889° / E 4.744727° - alt. 485 m - km 3.37
- 6 Jonction GR76A au Péluzot**
N 46.4647° / E 4.73586° - alt. 446 m - km 4.67
- 7 Traversée de la D146**
N 46.461327° / E 4.731398° - alt. 448 m - km 5.19
- 8 - Statue de Notre-Dame des Roches**
N 46.46095° / E 4.717411° - alt. 463 m - km 6.37
- 9 Les Combes**
N 46.470583° / E 4.732058° - alt. 383 m - km 8.26
- D/A Parking de Blanot**
N 46.473819° / E 4.733097° - alt. 357 m - km 8.71

vue). Revenir sur ses pas.

(8) Repasser devant le poteau "Notre-Dame des Roches" et ignorer le croisement avec l'itinéraire Ban Sacré qui descend à gauche. Remonter sur la droite.

Au poteau indiquant la direction du "Buisson du Fournil", suivre le chemin à gauche. Le chemin se sépare en deux juste avant de pénétrer dans le bois. Suivre le tracé de droite jusqu'à la D146. Effectuer quelques mètres à gauche jusqu'à la petite route en contrebas de la D146 qui descend à droite après le virage.

(9) Suivre celle-ci et rejoindre le centre du village de Blanot **(D/A)**.

Informations pratiques

WC publics au parking de Blanot.

Restauration et Hébergement possible à la Thébaïde 03 85 36 09 96.

Bar associatif " le Coing" sur la place du bourg (ouverture 13 juin 2021).

Fromagerie ouverte le matin du mardi au samedi.

La Ferme du Mont-Rouge propose également diverses terrines et est ouverte tous les matins du jeudi au samedi et l'après-midi du vendredi.

A proximité

(D/A) Lieu où à la suite de la dénonciation d'un traître infiltré, cinq villageois maquisards furent appréhendés, le 23 janvier 1944, par la Gestapo et quelques soldats allemands, interrogés, internés à la prison de Montluc, puis exécutés ou déportés. Aucun ne revint.

Leurs noms ainsi que cinq autres figurent sur le monument aux morts érigé à gauche de l'établissement.

(5) Le premier maquis était composé de jeunes gens de Cluny réfractaires au STO.

Ils étaient au nombre de cinq. Ils furent bientôt rejoints par d'autres.

Le maquis s'installa dans la nuit du 9 au 10 mars 1943 dans la ferme de Georges Moreau.

Les résistants de Cluny prévinrent ceux de Blanot de cette installation par "on a mis les jeunes à la maternité" .

Ils étaient devenu un groupe de "hors-la-loi", sans carte d'alimentation, sans moyen de subsistance réel.

Les résistants de Cluny, Cormatin et Blanot assurèrent donc l'approvisionnement de ce camp de camouflage

Certains maquisards coupaient les genêts pour qu'ils soient transformés en tissus à la filature de Merzé.

Prévenu par Monsieur Pautet, adjudant de gendarmerie de Cluny, du passage d'un avion "mouchard", le maquis évacua Crue sur La Musette avant d'être hébergé à Mont-Cortevaix.

Un second maquis, de combattants celui-là, se reforma au moment du débarquement en Juin 1944, avec à sa tête Jean Louis Delorme, inspecteur de police démissionnaire depuis 1942, bientôt chargé du groupe sabotage. Il est remplacé en Juillet par Lucien Doussot, meneur d'hommes, personnage équivoque, craint par les paysans du coin ainsi que par certains maquisards mais auquel, la plupart du temps, ses hommes font aveuglément confiance.

Mieux armé, grâce aux parachutages, et mieux formé, ce maquis participa aux batailles d'Azé le 2 juillet et à la défense de Cluny le 11 août de la même année.

Conjointement avec les maquis de Montceau, Charolles etc... il œuvra à expulser l'ennemi de la région.

Plusieurs des maquisards de Crue s'engagèrent ensuite dans le Commando de Cluny qui deviendra le 4^e Bataillon de Choc et contribuera à repousser l'occupant hors des frontières françaises.

Aujourd'hui, il flotte toujours en Crue, en dépit des actions héroïques auxquelles le dernier maquis a contribué, l'ombre de prisonniers et autres assassinés.

(7) Le "Buisson du Fournil" ("l'Beuchon du Fourniau" en patois), ** "dit aussi l'Embarcadère parce que véritable parc auto du maquis d'où partaient diverses opérations.

La quantité de matériel y stationnant augmenta avec le nombre d'hommes, il y eut des cars, des camions, un véhicule léger allemand muni d'une mitrailleuse.

L'Embarcadère était également un lieu d'approvisionnement et de livraison de nuit. Les résistants sédentaires apportant du ravitaillement que les maquisards remontaient le plus souvent sur leur dos jusqu'en Crue. ***

(8) Notre-Dame des Roches a été érigée en 1951 grâce aux dons des habitants de Blanot, Cortambert et Donzy-le-Pertuy, croyants et athées, en reconnaissance de la protection de la Vierge Marie lors des bombardements de Cluny.

Elle se dresse à l'emplacement où, en 1944 se tenait le camp de 11 à quinze maquisards, détachés du maquis de Crue pour surveiller les routes entre les villages d'Azé et de Massilly, ainsi que la vallée de la Grosne."**

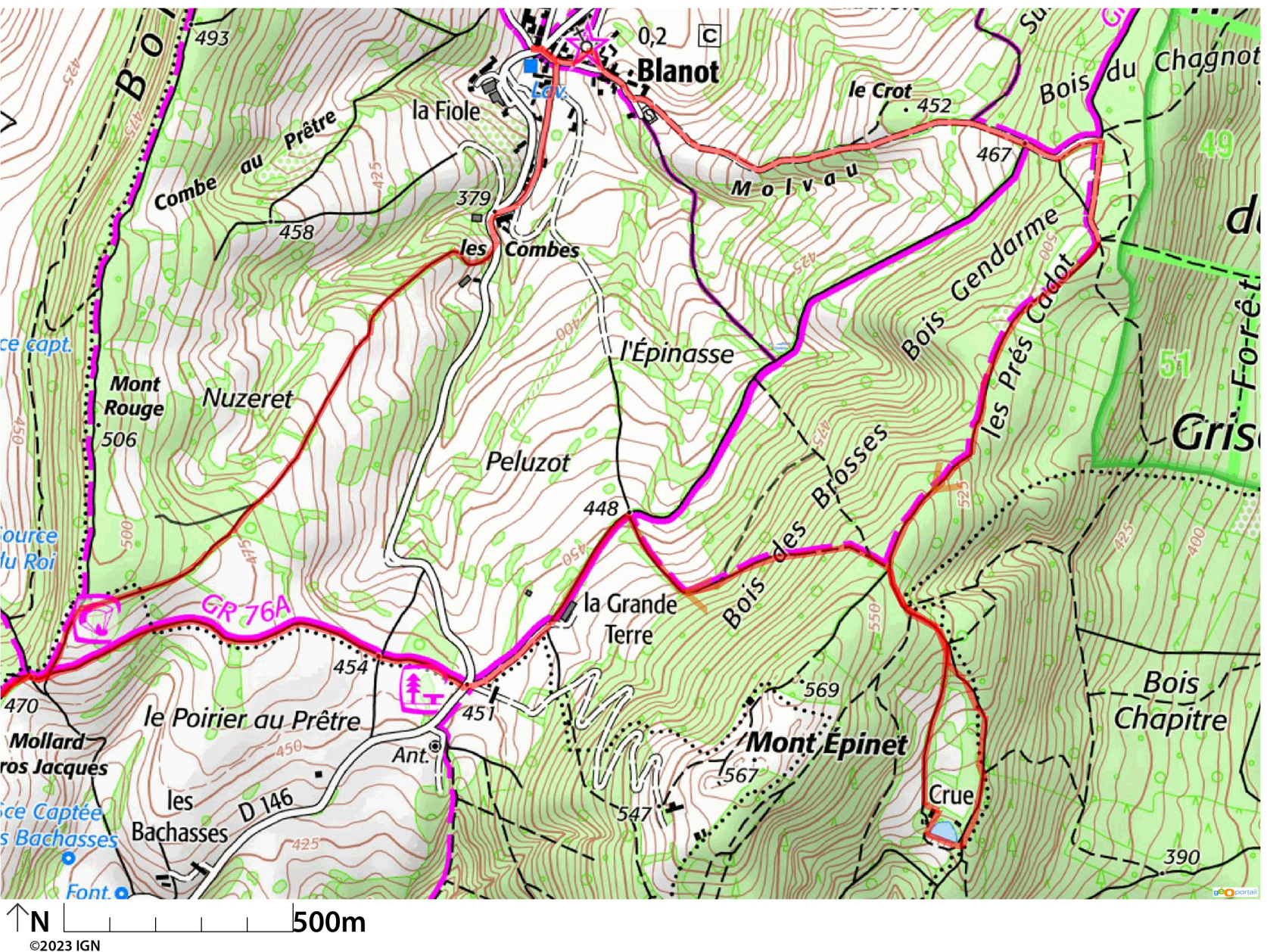
Hormis les sites de mémoire visités lors de cette randonnée, il est également possible de visiter les grottes de Blanot en été et lors des journées du Patrimoine

Des visites de groupe sont également possibles à d'autres périodes.

A ne pas manquer : un détour par le Mont-Saint-Romain, le plus haut sommet de la région, qui offre une vue à 360° à partir de la table d'orientation située à son sommet.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-du-souvenir-a-blanot/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

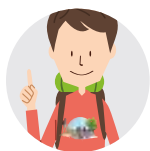


LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

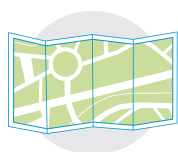
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



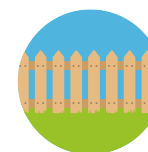
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



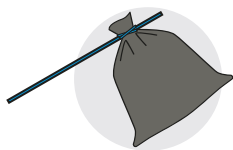
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.